



# BAC PRO ACCOMPAGNEMENT SOINS ET SERVICES A LA PERSONNE

## Bac Pro ASSP

### Les objectifs

Le titulaire du baccalauréat professionnel « Accompagnement, soins et services à la personne » option « en structure » exerce ses fonctions auprès de personnes en situation temporaire ou permanente de dépendance en structures collectives.

Ses interventions s'inscrivent dans le cadre d'une approche globale de la personne et en étroite collaboration avec les professionnels de la santé, les travailleurs sociaux, les partenaires institutionnels

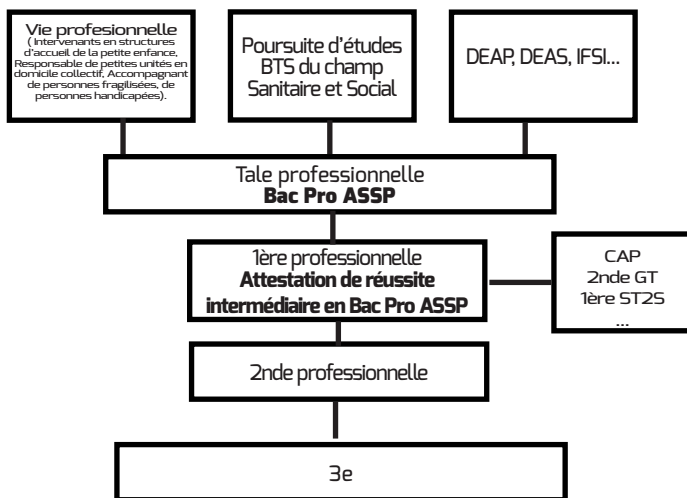
La formation s'adresse à des jeunes qui souhaitent exercer auprès des personnes des activités :

- de soins d'hygiène et de confort,
- d'aide aux actes de la vie quotidienne,
- de maintien de la vie sociale,
- de promotion de la santé.

Pour une inscription :  
téléchargez le dossier  
sur [www.carcado-saisseval.com](http://www.carcado-saisseval.com)  
ou contactez le lycée  
au 01 45 48 43 46

Qualités requises :

- Aptitudes au travail d'équipe, à la communication, à la relation (être attentif et respectueux envers les autres),
- Capacités à travailler avec soin et rigueur, auprès de personnes fragilisées,
- Capacités d'initiative, d'écoute, d'observation,
- Capacité d'analyse des situations,
- Goût pour les relations humaines, sens des responsabilités et de l'organisation



## La formation

### Enseignement général :

Français  
Histoire Géo  
ECJS  
Maths  
Sciences Physiques et Chimiques  
Anglais  
Arts appliqués  
EPS

### Enseignement professionnel :

Prévention Santé Environnement  
Nutrition alimentation  
Service à l'utilisateur  
Ergonomie  
Soins  
Animation - Education santé  
Sciences Médico Sociales  
Biologie - Microbiologie  
Economie Gestion

Accompagnement personnalisé pour permettre à l'élève de confirmer son projet professionnel et d'améliorer ses méthodes de travail.

## Les stages

La durée de stage est de 21 semaines réparties sur les trois années de la formation. Chaque période ne peut pas être inférieure à 3 semaines. Dans le cas où le cycle de formation se déroule sur deux ans (élèves venant de CAP ou de 2nde GT) la durée est ramenée à 16 semaines.

Les périodes de formations en milieu professionnel sont intégrées au parcours de formation : complémentarité de la formation, acquisition de compétences, développement de l'autonomie et de la responsabilité.

Les périodes de formations en milieu professionnel s'effectuent dans :

- les établissements de santé
- les structures accueillant des personnes âgées ou en situation de handicap
- les structures d'accueil collectif de la petite enfance ou écoles maternelles

Les lieux retenus doivent être complémentaires et termes de publics accueillis, de types de structures, d'activités.

## La validation de la formation

Epreuves en CCF (contrôle en cours de formation).

